L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 23 JANVIER 1863. Entre les rues Bienville et Conti

Nouvelle-Orléans :
VENDREDI MATIN, 23 JANVIER.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par R. T. Montgomery en débarquement de la barque Solo, au Picayune Tier, 2me District—tout le chargement de cette barque.

Par le même, rue de l'Union, entre celles des Grands-Hommes et Casa-calvo—27 cochons et 2 mulets.

Par G. P. Phinney—sucre et mélasse—Et au coin des rues Jackson et Tchoupitoulas—chevaux et mulets.

Par J. B. Crozat, dans la rue Royale—meubles et billard.

Par Gabriel Leaumont, dans la rue de Chartres, No 69—bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman & Marks, à 10 heures, dans la rue de Chartres, No 41—marchandises sèches, vêtements, chapeaux et casquettes.

Par Hector H. McLean, à 10½ heures, à son magasin d'encan—jambons, plats-côtés, épaules, graisse, beurre, café, &c.

Nouvelles par la voie du Sud.

Les journaux du Mississippi du 15, du 16 et du 17, ont fourni au *Picayune* les nouvelles qui suivent :

Bombardement du Fort Caswell.

Charleston, 14 janvier—On apprend ici que cinq canonnières yankees ont ouvert le feu hier sur le fort Caswell au dessous de Wilmington. A 1 heure le feu a cessé sans avoir produit de résultat. On avait confiance dans les défenses du cap Fear River. Tout annonce le mouvement de l'ennemi dans la Caroline du Nord.

Raleigh, 15 janvier—Des avis de Kinston disent que 40 régiments de Fédéraux ont quitté Newbern aujourd'hui et ont gagné du côté de Wilmington.

Des courriers envoyés par le major Wetherath sont arrivés à Kinston ce matin et nous informent que l'ennemi au nombre de 6,000 ou 10,000, s'avance dans la direction de Kinston.

Steamer fédéral échoué.

Wilmington, 15 janvier—Un steamer fédéral, supposé être un transport, a échoué devant Wrightsville Sound, à 9 milles d'ici, hier, à 6 heures du soir, et est entièrement perdu. On dit que les hommes ont gagné la côte ce matin. Le temps en mer est à la tempête.

Richmond, 15 janv.—Le rapport du secrétaire du Trésor montre qu'à partir de l'installation du gouvernement permanent jusqu'au 31 décembre, les recettes ont été de 57 millions 855 mille et les dépenses de 43 millions 411 mille. Le montant à lever pour le Congrès jusqu'au 1er juillet est de 400 millions.

Violation du blocus.

Charleston, 15 janvier—Un autre steamer est arrivé dans un port confédéré avec une forte malle, plusieurs passagers, et une très précieuse cargaison. Il était parti de Nassau dimanche dernier. Au moment de son départ, il y avait six rapides steamers anglais chargés de marchandises pour le Sud et sur le point de partir pour leur destination.

Des dates de Nassau jusqu'au 10 nous apprennent que plusieurs vapeurs chargés de fret pour les ports du Sud étaient arrivés.

Whiting, le consul américain, a été rappelé sur la plainte du gouverneur de Nassau, pour offenses commises envers des agents de l'autorité Britannique, et un M. Doty lui succède.

Congrès Confédéré.

Richmond, 15 janvier—Au Sénat, la mort de l'honorable Wm Ballard Preston a été annoncée. Les résolutions d'usage en pareil cas ont été adoptées et des éloges ont été prononcés par Hunter, Henry Clay, Semmes et Wigfall. Le Sénat s'est ajourné. La même cérémonie a eu lieu à la Chambre des Représentants.

Nouvelles du Nord.

Richmond, 15 janvier.—L'*Inquirer* a des dates du Nord jusqu'au 13. Les Fédéraux disent qu'ils n'ont pas renouvelé l'attaque contre Vicksburg parce qu'ils ont trouvé la place imprenable et grandement renforcée. Ils comptent opérer de quelque autre point.

Ils prétendent avoir repoussé les Confédérés à Springfield et avoir encore la possession de la ville.

Richardson, de l'Illinois, a été élu sénateur.

Le sénat a passé un bill autorisant l'enrôlement de 20,000 volontaires pour la défense du Kentucky.

Le *Washington Chronicle* du 12, annonce la capture du *Harriet Lane*, la capitulation de la garnison de Galveston, la destruction du *Westfield* et la mort du com. Wainwright et du lieutenant Zimmerman par explosion du navire.

Rosencrans renforcé.

Grenada, 16 janvier—Un monsieur qui vient d'arriver ici, de St Louis, rapporte que toutes les troupes levées dernièrement dans les Etats de l'Ouest ont été envoyées à Rosencrans et on suppose aussi que des renforts partis de Grant et de Sherman ont eu la même destination. On veut absolument mettre Rosencrans à même de percer notre centre sous le commandement de Bragg.

Dernières Nouvelles
PAR LA VOIE DU SUD.

Capture de transports et de canonnières fédérales—Combat dans la Caroline du Nord—Démonstration sur le Rappahannock—Autre incursion fédérale.—Vicksburg menacé.—Adresse de Bragg à son armée.—L'or à New-York.

Le *Picayune* a reçu le *Jackson Mississippian* du 20 et il a puisé les nouvelles qui suivent.

Mobile 19 janvier.—Le *Register* contient la dépêche suivante :

Tullahoma 17 janvier—Général S. B. Buckner : le général Wheeler, avec une partie de sa cavalerie, après avoir brûlé un pont de chemin de fer sur l'arrière de l'ennemi, a passé jusqu'à la rivière Cumberland, où il a intercepté et capturé quatre grands transports. Il les a détruits avec tous les approvisionnements qu'ils contenaient, et en a fait un pour transporter 400 prisonniers relâchés sur parole. Se trouvant pressé par une canonnière, il l'a attaquée, l'a prise et l'a détruite avec tout son armement.

BRAXTON BRAGG.

Charleston, 18 janvier—Un navire qu'on suppose être le Huntress, chargé de 400 balles de coton, en essayant de forcer le blocus, a été brûlé à l'embouchure du canal Lavach, hier soir. Les navires de blocus ont tiré quatre vingts coups de canon quinze minutes après l'avoir découvert.

Charleston, 16 janvier—On vient de recevoir de Kingston, la dépêche suivante datée d'aujourd'hui.

L'ennemi a refoulé hier nos piquets à 18 milles plus bas, on suppose qu'il a une force considérable en avance et qu'il construit un pont sur la ravine Cave. C'est sans doute une feinte pour couvrir un mouvement sur Wilmington et peut-être sur Weldon. Les fédéraux ont 60,000 hommes et ont 20 jours de ration. On pense que Butler prendra le commandement en chef.

Les canonnières ont attaqué le fort Caswell avant hier mais sans résultat. On s'attend à un combat d'ici à trois jours. Il y a eu une forte bourrasque hier soir avec de la pluie.

Pas de nouvelles de la flotte.

Wilmington, 16 janvier—Le steamer des Etats Unis Columbus, Commodore Southmayd, avec 12 officiers et 18 hommes, s'est échoué à la passe Masonboro et s'est rendu aujourd'hui au colonel Lamb, ce dernier a tenu à l'écart quatre navires de blocus. On attend les prisonniers ici ce matin.

Savannah, 18 janvier—Huit prisonniers fédéraux, capturés près de St Augustine par les guérillas du capitaine Dixon, sont arrivés ce matin au quartier Oglethorpe, à Savannah. Parmi les prisonniers se trouve le maréchal-prévôt, le cantinier et trois marchands. Ces hommes étaient montés sur des chevaux d'emprunt, et étaient allés visiter une chaudière à sucre près de Ancient City. On les enverra au général Beauregard.

Richmond, 18 janvier.—Une dépêche spéciale à l'*Examiner*, datée de Tullahoma, le 17, dit :

L'ennemi occupe maintenant Readyville, entre Murfreesboro et McMinville, avec deux brigades. Les forces à Murfreesboro occupent leur position primitive. L'ennemi a été renforcé seulement par 8,000 hommes. Le rapport de Rosencrans ne parle pas de la bataille du 31, et il est complètement faux quand il dit qu'il a repoussé le général Hardee de Nashville, et en ce qui concerne les pertes.

Fredericksburg, 15 janvier—Les démonstrations de l'ennemi indiquent qu'une tentative aura lieu prochainement pour traverser la rivière à la fois en dessus et en dessous de la ville. On croit qu'on peut s'attendre à une attaque à chaque instant.

Une dépêche de la même date, de Richmond, porte :

On rapporte que les fédéraux font des préparatifs pour tenter le passage du Rappahannock, et tout indique un renouvellement des hostilités près de Fredericksburg. Il n'est pas improbable cependant que ces mouvements ne soient une feinte pour couvrir les opérations de la Caroline du Nord.

Richmond, 18 janvier—Le major général D. R. Jones est mort hier.

Le *Lynchburg Republican* dit que l'ennemi a fait une autre incursion dans le comté de Greenbrier, et y a commis des déprédations. Les fédéraux se sont hasardés à un mille de Lewisburg, où ils ont brûlé des granges et des maisons, mais l'arrivée du bataillon d'Edgar a mis fin à leurs opérations. Ils ont brûlé la résidence et les granges de Austin Handley, shérif du comté, après avoir mis dehors sa famille.

Des avis de la vallée disent que les fédéraux enlèvent les chevaux, les bestiaux et les provisions, et qu'ils mettent à exécution la proclamation d'émancipation.

Congrès confédéré.

Richmond, 10 janvier.—Rien d'important n'a été fait aujourd'hui dans le congrès confédéré.—Il y a eu huit ballotages pour l'élection d'un sénateur. Le résultat du premier tour de scrutin a été Rives 41, Russell 23, Allen 34, Floyd 26. Deuxième tour de scrutin : Rives 47, Russell 48, Floyd 23, Caperson 46, Allen 35.

Vicksburg menacé de nouveau.

Grenada, 17 janvier.—D'après les meilleures informations qu'on ait pu obtenir, il paraît que l'ennemi a descendu de nouveau le fleuve pour attaquer Vicksburg. Tout est calme du côté d'en haut.

Capture de Fédéraux.

Grenada, 18 janvier.—Deux membres du régiment de cavalerie du général Stark ont amené 24 fédéraux faits prisonniers sur le Mississippi, devant l'embouchure de White River. Ils rapportent que deux de leurs régiments ont mis bas leurs armes et sont maintenant aux arrêts pour mutinerie.

Le général Sherman, en proie à un accès de folie, dit-on, s'est confiné dans sa chambre.

Le général Steel a été tué dans la dernière bataille devant Vicksburg. Ses officiers se sont laissés prendre par deux cavaliers qui les ont amenés ici sans qu'ils aient fait résistance.

Généraux tués à Vicksburg.

Grenada, 18 janvier.—24 Fédéraux de l'Illinois, de l'Indiana et de l'Ohio, faits prisonniers au confluent de White River, sont arrivés aujourd'hui. Ils confirment la nouvelle de la mort des généraux Wyman, Steel et Smith devant Vicksburg. Ils disent qu'il y a un grand mécontentement parmi les troupes de l'Ouest, une grande haine pour les Etats de l'Est et un désir général pour la paix.

Sherman sous arrêt.

Le général Sherman est sous arrêt pour désobéissance aux ordres et pour avoir fait une attaque prématurée contre Vicksburg.

Les prisonniers ne sont rendus à la cavalerie de Stark.

Nos éclaireurs rapportent que 25 transports descendaient vers le Sud mardi dernier.

Dernières nouvelles du Nord et de l'Ouest.

Richmond, 16 janvier. L'*Enquirer* a des dates du Nord et d'autres points.

Le London *Times* dit que la bataille de Fredericksburg confirme l'opinion universelle qui est que les Confédérés sont pleinement capables de maintenir leur indépendance, et les autres journaux pensent que cette bataille peut être la clef de voûte pour une médiation et un compromis.

Charles A. Buckalow est élu Sénateur de la Pennsylvanie. Cameron était son concurrent.

L'or à New-York était à 136 et a monté à 144. Le change est à 157 1/2.

Le *Herald* dit que la tâche actuelle de Rosencrans est beaucoup plus sérieuse et difficile que celle qui vient de finir et ses travaux ne font que commencer. Il n'a pu réussir à détruire l'armée rebelle et il faut qu'il fasse une autre tentative ; mais Rosencrans ne peut suivre Bragg immédiatement et son armée demande à être recrutée, il faut aussi que les communications de Nashville soient rétablies avec le Nord.

FitzJohn Porter a été acquitté.

Une dépêche du 18, de Richmond dit :

Le général Grant est attendu à Memphis avec son armée.

Le 109e régiment de l'Illinois a été débandé et on assure que le lieutenant colonel a passé du côté des Confédérés.

Le bruit court de nouveau à Washington que Stanton donnerait sa démission.

DE VICKSBURG.—Le *Mississippian* dit

La croyance où l'on était que l'ennemi voulait tenter le débarquement d'une grande flotte dans le voisinage de Vicksburg, est entièrement dépourvue de fondement, autant du moins que les autorités militaires de Vicksburg peuvent le savoir.

ADRESSE DU GENERAL BRAGG A SON ARMEE.

Quartier Général de l'armée du Tennessee.
Winchester, 8 janvier 1863.

Soldats de l'armée du Tennessee,

Votre brave conduite vous a valu l'admiration de votre général, de votre gouvernement et de votre pays. Quant à moi je vous remercie et je suis fier de vous et pour eux je vous offre la gratitude et les louanges que vous avez si noblement gagnées.

Dans une campagne de moins d'un mois, en plein hiver, vos exploits ont été sans pareils. Vous avez fait plus de 10,000 prisonniers, pris et gardé 30 pièces d'artillerie et 7,000 petites armes, en addition à des milliers que vous avez détruites. Vous avez pris en outre 800 wagons, chargés d'articles d'approvisionnements qui ont été détruits ou mis en sûreté dans nos lignes, et dans une bataille rangée vous avez chassé l'ennemi devant vous lui faisant subir une perte trois fois plus forte que la votre.

En vous retirant dans une position meilleure, sans être inquiétés par une force supérieure, vous lui avez abandonné un champ stérile où il pourra enterrer ses morts et rallier ses rangs rompus et dispersés. Intercepté de son gouvernement, sans chemin de fer et sans ligne télégraphique, et privé d'approvisionnements par l'interruption de ses communications, nous donnerons encore à l'ennemi une leçon sévère pour sa témérité à pénétrer dans un pays aussi hostile à sa cause. Pendant que l'infanterie et l'artillerie le détiennent au front, notre invincible cavalerie l'attaquera sur le flanc et sur l'arrière jusqu'à ce que nous le forcions à faire un autre mouvement en avant dans lequel nous lui ferons subir une autre défaite.

Votre général déplore en commun avec vous la perte de vos braves camarades qui sont tombés dans les derniers combats. Que leur mémoire soit chère à vos cœurs et leur souvenir tendrement conservé par leurs concitoyens. Que votre tâche soit de les venger et d'imiter leurs actions. Rappelez-vous que vous avez l'ennemi en face et que sur vous repose la défense de tout ce qui est cher aux hommes libres.

Soldats ! Le plus grand orgueil de votre général est de commander à une armée si brave et si invincible. Il ne demande rien de plus que de mener chaque homme à la victoire. Partager leurs épreuves, triompher ou tomber à côté d'eux, sera le couronnement de son ambition.

BRAXTON BRAGG,
Général commandant.

Les correspondants de la Tribune.

La *Tribune* a des correspondants qui ont, il paraît, le don de se rendre invisibles ou qui passent par le trou des serrures pour aller dans le cabinet des empereurs et des ambassadeurs sténographier les conversations qui s'y tiennent.

C'est ainsi qu'un de ces correspondants donne un compte-rendu détaillé de la conversation qu'aurait eue Napoléon III avec M. Slidell. Naturellement, le correspondant met dans la bouche de l'empereur le langage qui peut le mieux plaire à la *Tribune*. Horace Greeley n'eut pas parlé autrement. Quand à M. Slidell, on lui fait dire que la Louisiane est toute disposée à abolir l'esclavage et autres gentillesses du même genre.

Un autre correspondant relate une longue conversation qu'aurait eue M. Mercier, ministre de France à Washington, avec William Cornell Jewell, délégué au Congrès du territoire du Colorado. Il y a moins d'invraisemblance dans le langage qui est prêté à M. Mercier. Néanmoins nous doutons fort que M. Mercier ait communiqué à son interlocuteur même une partie de la dernière dépêche qu'il aurait reçue de M. Drouyn de L'huys. Suivant le correspondant de la *Tribune* le passage de la dépêche en question serait ainsi conçu.

Expliquez franchement et de la manière la plus intelligible aux Américains de votre entourage, que le gouvernement de l'empereur serait toujours heureux de contribuer à la pacification d'une nation amie, en tout temps, à toutes conditions, seul ou, comme il l'a proposé, avec le concours de la Grande-Bretagne et de la Russie, ou de toute autre puissance dont l'Amérique pourrait désirer la coopération. que ce serait pour lui un devoir d'humanité et de bonne politique, et qu'il agirait ainsi en vue du meilleur avenir de la nation américaine.

RENFORTS POUR L'EXPEDITION DU MEXIQUE.—Nous lisons dans une correspondance parisienne de l'*Indépendance Belge* :

Une note du *Pays* a démenti récemment l'envoi de dix mille hommes au Mexique. Je ne garantis pas le chiffre, à coup sûr, mais ce qui est incontestable, c'est que tous les jours on embarque des hommes et du matériel pour cette destination. Je puis notamment vous signaler ce fait que l'*Entreprenante* a mission de prendre une batterie d'artillerie de marine à Cherbourg et une autre à Brest pour le service du corps d'expédition commandé par le général Forey.

AVIS IMPORTANT POUR LES EXPEDITEURS ET VOYAGEURS.—Dans une autre colonne on trouvera une annonce de T. Workman & Co qui ont obtenu des autorités compétentes le privilège de transporter des passagers et du fret sur la ligne du fort St-Philippe à Baton-Rouge, pour tous les points intermédiaires, par transports à vapeur du gouvernement, partant tous les jours et aussi par des bâtiments à voile et à vapeur pour New York. Cette maison annonce qu'elle est préparée à prendre du fret et des passagers aux conditions les plus libérales.

LE ROANOKE.—Ce magnifique steamer partira pour New York, en touchant à la Havane, mercredi prochain à 8 heures du matin.

ALMANACHS.—MM. Michon de Schweitzer, rue Royale No 166, ont mis en vente de très beaux almanachs pour l'année 1863. Nous remercions ces messieurs de l'obligeance qu'ils ont eu de nous en adresser deux exemplaires.

Le message du président Lincoln.

(EXTRAIT DE LA *Presse* DE PARIS, 18 DEC.)

Nous attendions, pour dire notre pensée sur la question américaine, que l'occasion nous en fût naturellement offerte par le message annuel du président Lincoln. On remarquera que nous ne disons pas du président des Etats-Unis. Plus loin nous expliquerons pourquoi. Le message est arrivé hier soir trop tard pour que la *Presse* pût le donner sans le tronquer. Elle le publie aujourd'hui tout entier sans en rien retrancher. Est il vrai qu'il soit marqué au coin du bon sens, de la fermeté et de la modération, ainsi qu'on l'a dit hier ici ? Il faut ajouter que c'était après lecture nécessairement très rapide de la première partie du Message, et avant la lecture de la seconde partie, qui est la plus importante celle où le président Lincoln compare la section Nord et la section Sud des Etats-Désunis au divorce d'un mari et de sa femme, pour dire qu'il ne saurait y avoir d'analogie.

Les deux mondes, l'ancien et le nouveau, ont chacun leur question, l'une aussi emmêlée que l'autre par une multitude de nœuds fortement serrés. La question de l'Union américaine ne peut être comparée qu'à la question de l'unité italienne, et réciproquement. En matière de questions politiques, quelle qu'en soit la nature et quel que soit le lieu où elles se posent, nous n'avons qu'un seul *critérium*, et nous l'appliquons à toutes sans distinction et sans exception.

C'est à ce *critérium*, nous le déclarons, que nous allons soumettre l'examen de la question de l'Union américaine, rompue par la peur sincère ou non, mais tout aussi prématurée et exagérée, de l'abolition de l'esclavage dans les Etats dits : "Etats à esclaves."

Disons-le tout de suite : à nos yeux, une constitution, si ancienne ou si excellente qu'elle soit, le palais être ou paraître, n'est qu'un fait. Avant le *fait*, le *principe* ! Or, quel est le principe auquel les Etats Unis sont redevables de l'étonnante rapidité de leur immense force, de leur immense richesse ? Nul ne le conteste : ce principe, c'est la liberté. Si en soixante dix ans la population des Etats Unis a octuplé, c'est à lui qu'ils le doivent ; c'est lui qui a agi sur l'émigration européenne de toute sa puissance d'attraction. Donc, la liberté principe générateur devait passer avant la constitution fait généré. De la liberté découlait logiquement la *séparation volontaire* entre le Sud et le Nord Dès que le Sud la proposait, la demandait, la revendiquait, le Nord était sans titre il était sans droit de s'y refuser. Un lien, de quelque nom qu'on le décore, qu'il se nomme fédéral ou autrement, ne sera jamais qu'un lien. Tout lien, aux mains d'un homme ou d'un peuple, est toujours un instrument d'oppression et une marque de servitude. Ce n'est plus l'intérêt mutuel qui rapproche, ce n'est plus la raison commune qui réunit ; c'est la force brutale qui lie, qui garrotte, qui rive les anneaux de la chaîne.

Averti sans doute par sa conscience troublée, le président Lincoln est allé, dans son message, au devant du reproche qui lui est adressé ici d'avoir subordonné la liberté à l'Union. Il tente d'échapper à la question politique par une question géographique. Il ne dit plus, il ne dit pas, dans son message, que *les articles de Confédération et d'Union perpétuelle*, signée le 9 juillet 1778, s'opposaient à la séparation volontaire et la condamnaient ; il dit que l'obstacle était l'impossibilité de tracer "*une ligne soit droite, soit tortueuse, qui pût fournir une frontière nationale pour séparer le pays libre et le pays à esclaves.*" C'est sur cette partie du message que nous appelons plus particulièrement toute l'attention de nos lecteurs. Ils ne sauraient lui en donner une trop approfondie.

Volontaire ou forcée, la séparation entre le Sud et le Nord est-elle possible *géographiquement* ? La est la question, toute la question. Si la séparation est possible *forcément*, elle était donc possible *volontairement* ! Dans cette hypothèse que nous ne faisons que poser, si elle se vérifiait, le président Lincoln aurait alors encouru, devant l'Europe et devant l'histoire, une immense responsabilité : la responsabilité des flots de sang versés, la responsabilité des milliards dépensés en canons rayés et en vaisseaux cuirassés, la responsabilité de la liberté outragée par les actes et par les proclamations du général Butler, le Haynau américain, la responsabilité du prestige républicain détruit ; enfin, la responsabilité des tortures que le chômage, la misère et la faim font éprouver aux ouvriers d'Angleterre et de France, qui demandent leur salaire et leur pain à l'industrie du coton.

Pour que le président Lincoln échappe à cette écrasante responsabilité suspendue au dessus de sa tête, il faut que la séparation revendiquée par le Sud soit absolument, matériellement impossible. L'est-elle ? Le président Lincoln essaie de le démontrer. Le démontre-t-il incontestablement, irréfutablement ? C'est ce que nous ne saurions avoir la prétention de dire, surtout avant que toutes les raisons pour et contre aient été présentées et débattues, et que nous ayons pu les peser avec l'impartialité que nous nous appliquons à apporter dans l'étude de toutes les questions dont la solution est à chercher et à trouver. S'il était vrai que la séparation entre le Sud et le Nord fût géographiquement, matériellement, absolument impraticable, toute offre de médiation ne servirait à rien : ce serait un levier sans point d'appui. Dès qu'une offre de médiation a été faite par un gouvernement qui a des agents accrédités à Washington, agents qui connaissent certainement les Etats sécessionnistes, aussi bien que les Etats unionistes, nous en devons conclure que la séparation n'est pas aussi impossible que le président Lincoln commence par l'affirmer dans son message, sauf quelques lignes plus bas à admettre, au moins hypothétiquement, ce que plus haut il a nié formellement.

Le président Lincoln s'exprime ainsi "Tracez de l'est à l'ouest la ligne qui divise le pays libre et le pays à esclaves, et vous trouverez que plus d'un tiers de son parcours se compose de *rivières faciles à traverser* et ayant ou devant avoir une population nombreuse sur les deux rives, tandis que le reste se compose simplement de démarcations d'arpentage que l'on peut passer d'enjambée et qui même ont à peine leur existence. Aucune partie de cette ligne ne saurait devenir plus difficile à franchir parce qu'elle aura été inscrite sur un papier ou sur un parchemin comme frontière nationale."

Rivières faciles à traverser ! Si le président Lincoln n'a pas d'autre objection à opposer à la séparation volontaire que, dans ce cas, il eut dû accepter tout de suite et sans hésitation, il faut convenir que cette objection n'est pas suffisante pour justifier la voie de sang dans laquelle il a engagé ceux qui venaient de l'élire, ceux qui venaient de le nommer Président des Etats-Unis. Est ce qu'entre la France et la Belgique coule une "*rivière difficile à traverser*" ? Est-ce que la Belgique est protégée contre la France par une "*frontière nationale*" impossible à franchir ?—Non. Eh bien ! est ce que la Belgique en existe pas moins séparée et indépendante de la France ?

Mais M. le président Lincoln a une autre objection, c'est celle qu'il formule en ces termes : "Le fait de la séparation, S'IL ARRIVE, entraîne de la part de la section qui se sépare tout droit à réclamer l'obligation de la clause des esclaves fugitifs."

C'est cette objection que nous aurons à peser mûrement pour ce qu'elle vaut. Aujourd'hui, nous nous bornerons à faire remarquer ces mots du président Lincoln disant du fait de la séparation "S'IL ARRIVE."

Autant la liberté comme nous l'aimons, voulant la liberté pour tous, avons nous beau du prévoir que nous sommes contre l'esclavage, et que toutes nos sympathies appartiennent à la cause qui représente le Nord !

E. DE GIRARDIN.

EDITION D'HIER SOIR.

Nouvelles additionnelles par la voie du Sud.

Le *Memphis Appeal* du 16 que nous avons reçu hier contient encore les nouvelles suivantes :

Du Centre-Tennessee.

Sous la date du 9 janvier le correspondant du *Mobile News* lui écrit de Chattanooga

Les dernières nouvelles de l'armée sont que le général Bragg s'est déterminé à faire de Duck River sa ligne de défense et nos troupes sont revenues à Normandy pour garder cette position qui est très forte et qu'on peut défendre d'une manière redoutable.

En ce qui concerne notre victoire sur l'ennemi, elle est complète et peut être considérée comme la plus grande bataille de la guerre eu égard à la disparité du nombre, car nous n'avions pas 25,000 hommes sur le champ de bataille contre 75,000 hommes des meilleures troupes fédérales, troupes de l'Ouest infiniment supérieures à celles des Yankees du Nord et que nous les avons fait reculer. Le grand nombre de wagons et d'articles d'approvisionnements détruits, la quantité immense de matériel brulé, la prise de 5000 petites armes et d'environ 40 pièces de canon et celle de plus de 5000 fédéraux, nous donnent certainement le droit d'appeler cette affaire une victoire glorieuse.

Quant à notre retraite qui s'est opérée en même temps que celle de l'armée, c'est une assez bonne plaisanterie. Mais il faut se rappeler que nos hommes étaient depuis 8 jours et 8 nuits en campagne sans abri et exposés aux pluies glaciales de la saison, combattant jour et nuit, et ils étaient tellement épuisés que la prudence demandait qu'ils fussent retirés, au lieu de hasarder la perte de notre armée, ce qui aurait été une calamité d'où nous n'aurions pu revenir. Nous n'avons subi ni la honte d'une défaite ni celle d'une retraite forcée, quelque vifs qu'aient été les regrets de nos soldats en abandonnant un champ de bataille chèrement gagné, mais ce mouvement a été une nécessité militaire de choix et non de compulsion

Si la division de Stevenson fût restée avec nous, je suis sûr que nous aurions détruit l'armée ennemie et repris Nashville, ce qui aurait terminé ou contribué beaucoup à terminer la guerre.

Destruction de salpétrières.

Une lettre de St Louis donne les détails suivants sur les salpétrières confédérées dans l'Arkansas.

Une autre expédition de cavalerie a visité les salpêtrières de White River, qu'on disait avoir été détruites il y a quelque temps par le col. Wickersham, du 10e de cavalerie de l'Illinois. L'expédition dont il s'agit consistait en un bataillon du 14e de la milice d'Etat du Missouri sous le capitaine Birch. Ils trouvèrent les usines réparées et en pleine activité. Le capitaine Birch captura 32 rebelles, y compris l'officier commandant—le capitaine McNamara—et détruisit 500 têtes de bœufs, trente fusils et des approvisionnements d'hiver pour les ouvriers.—Cinq bâtisses dépendant des usines ont été brulées. Elles contenaient une belle machine à vapeur de la force de huit chevaux, dix chaudières de la capacité chacune de 120 gallons, seize chaudières de la capacité de 50 gallons, avec des instruments &c. On a détruit pour $6000 environ de salpêtre que les rebelles auraient envoyé quelques jours après à Arkadelphia pour en faire de la poudre. La valeur productrice de ces usines est estimée à 400 livres de salpêtre par jour. Tout a été détruit et brulé.

DE RICHMOND.

Le *Memphis Appeal* a reçu de son correspondant de Richmond une lettre du 7 janv., à laquelle nous empruntons les passages qui suivent :

Il est remarquable que M. James Brooks nous tende la branche d'olivier au moment même où nous recevons la proclamation d'émancipation de M. Lincoln. M. Brooks nous invite à envoyer des délégués à une convention qui se réunirait à Louisville pour travailler à la reconstruction de l'Union. Est il possible qu'un homme de sens n'ait pas vu l'absurdité d'une semblable proposition ? Oh, non, M. Brooks, notre rentrée dans l'Union est impossible. Mieux vaudrait la mort, une ruine universelle, l'extinction même du peuple du Sud qu'un destin pareil à celui que vous nous offrez.

La perte du *Monitor* est une consolation, non à cause de ce qu'il a fait pendant la guerre, mais parce que cet accident empêchera les Yankees d'envoyer au Sud un plus grand nombre de ces invulnérables machines. Si le *Monitor* eut réussi à doubler le cap Hatteras, il aurait pu causer quelque inquiétude à Wilmington ou à Charleston. Nous devons donc nous réjouir de sa perte.

La Législature de la Virginie s'est réunie aujourd'hui, 7 janvier, à midi. A la Chambre, M. Sheffey d'Augusta a été élu Orateur et le message annuel du gouverneur Letcher a été lu. Ce document porte le caractère d'un haut esprit de patriotisme et il est certain que diverses matières d'un grand intérêt occuperont l'attention des membres de la Législature pendant l'hiver.

La bataille de Prairie Grove.

Le *Jackson Appeal* publie la lettre suivante du Dr J. W. Keller, ex-directeur médical de l'armée de l'Arkansas.

Jackson, Miss., 19 janvier.

Editeurs de l'Appeal—En arrivant ici hier j'ai été grandement étonné de trouver des impressions aussi erronées dans l'esprit du peuple sur le combat du 7 décembre à Prairie Grove, près de Fayetteville, Arkansas, entre le général Hindman et le général Blount. Voici les faits :

Le général Hindman a marché avec environ 8,000 hommes contre l'ennemi qui était fort d'environ 18,000, se proposant de couper 7,000 hommes de renforts qu'amenait le général Heron. Il échoua en cela, mais sans être effrayé, il commença l'attaque au point du jour, capturant dans la première charge de la cavalerie de Marmaduke tout un régiment et 23 wagons lourdement chargés de médecines et de provisions. Peu de temps après le lever du soleil le combat s'engagea sérieusement et continua jusqu'à la nuit. Toute notre ligne d'infanterie excepté 2000 hommes qui ne prirent pas part à l'action, fut vivement engagée toute la journée, l'ennemi essayant avec ses 18,000 hommes de nous enlever notre position. A tous les points les Fédéraux furent repoussés et chassés du champ de bataille. La nuit arrivant le feu cessa et nos hommes couchèrent avec leurs armes au côté sur le champ de bataille.

Nos troupes n'avaient ni mangé ni dormi depuis 48 heures. A minuit Blount envoya un parlementaire pour demander une suspension d'hostilités pendant douze heures afin de pouvoir enterrer ses morts et soigner ses blessés dont la plus grande partie n'étaient pas ramassés. Retenant l'officier jusqu'au point du jour et pendant le temps fixé pour avoir une entrevue personnelle avec Blunt, le général Hindman ordonna à ses troupes de se replier pendant la nuit jusqu'à 20 milles, à un endroit où elles pouvaient avoir à manger. Au point du jour une entrevue eut lieu entre les deux généraux et pendant ce temps notre cavalerie ramassa les armes et le butin restés sur le champ de bataille. Aucun fédéral, sauf les blessés et les morts, n'y parut avant six heures ; moment où commençait la suspension des hostilités. Notre perte en tués a été de 87, et en blessés de 388. La perte de l'ennemi, à ma connaissance personnelle, a été d'environ 700 tués ; le nombre des blessés n'a pas dû certainement être au dessous de 2,000 à 2,500.

Ainsi avec une force de 9000 hommes, mal nourris, mal armés et mal habillés, nous avons fait une marche forcée de 50 milles à travers les Boston Mountains, nous avons attaqué et battu une force de 18,000 hommes des mieux armés et des mieux équipés que j'aie vus. Je regrette d'avoir à annoncer que notre vieil ami R. K. Chew, de Memphis, qui était major et commandait un bataillon, a été tué. Nos troupes se sont battues avec un grand acharnement. Une partie de la brigade du général Parson a fait une des charges à la baïonnette les plus heureuses de la guerre. Je sais qu'un grand nombre d'ennemis ont été tués à la baïonnette. Dans cette charge le colonel Stein, ex brigadier général des Missouri State Guards, a été tué par une balle qui lui a traversé le cerveau. J. W. KELLER.

Nouvelles du Nord.

Nous empruntons au *Courrier des Etats-Unis* des dernières dates les paragraphes suivants :

Un correspondant de la *Tribune* écrit à ce journal que Rosencrans, avant de livrer bataille, avait reçu l'avis positif que Bragg avait envoyé 10,000 hommes de ses meilleures troupes à Vicksburg.

Tandis que Rosencrans réparait à Murfreesboro sa première défaite, la cour martiale rassemblée à Nashville pour juger le général Buell prenait peur, et s'enfuyait en corps, laissant le prévenu tout seul. Cette cour, dite martiale, composée de trois généraux et d'un avocat-général s'est sauvée jusqu'à Bowling Green, malgré les remontrances de l'accusé, qui trouvait que ses juges ne faisaient pas précisément acte de dignité. On ignore s'ils se sont arrêtés ou s'ils courent encore.

Un corps de soldats pennsylvaniens, connu sous le nom de corps d'Anderson, s'est mutiné à Nashville pendant que les Fédéraux se battaient à Murfreesboro, et a absolument refusé de marcher au combat. Cette mutinerie vient de ce que le gouvernement a manqué à ses engagements envers le corps Anderson, dont les soldats avaient été spécialement enrôlés pour servir de garde du corps au général Buell. La destitution de cet officier les blessa, mais ils consentirent néanmoins à remplir auprès de Rosencrans le rôle qu'ils devaient jouer auprès de Buell. Mais bientôt surgirent de nouveaux griefs, on donna aux soldats des officiers dont ils ne voulaient pas, on les incorpora dans la brigade de Stanley, quand ils ne s'étaient engagés qu'à condition de servir comme bataillon indépendant, et la plupart des hommes, sur l'ordre qu'ils reçurent de marcher jetèrent leurs armes dans les rangs. L'affaire en est là et officiers et soldats manifestent hautement l'intention de persister dans leur mutinerie jusqu'à ce qu'on fasse droit à leurs réclamations.

D'autre part, l'armée du Potomac témoigne un grand mécontentement—qui va jusqu'à la démoralisation—des retards que met l'administration à lui remettre sa solde. L'arriéré de paye dû aux soldats et aux officiers se monte à une somme énorme et des hommes qui savent qu'un gouvernement ingrat laisse leurs familles sans pain pendant qu'ils sont disposés à se sacrifier pour lui.

Une dépêche de Columbus nous apprend que deux steamers fédéraux chargés d'approvisionnements précieux, le *Blue Wing* et le *Dan Polard*, avaient été saisis sur le Mississippi par les Confédérés entre la rivière Yazoo et l'Arkansas. Les Sécessionnistes ont fait remonter cette rivière à leurs prises.

Un correspondant du *Republican* de St-Louis écrit que le corps du général Sherman n'est que l'avant garde d'une grande armée destinée à agir contre Vicksburg. Le général Grant devrait marcher contre cette place, et serait bientôt suivi de McClernand, puis compter Banks qui pourrait arriver de Baton Rouge.

DEPART DE LA CORVETTE RINALDO.

La corvette à vapeur anglaise *Rinaldo*, commandant Hewitt, est partie hier matin de ce port pour se rendre à Galveston, Texas, et de là à la Havane. Nous apprenons que le commandant Hewitt a été promu au grade de capitaine de vaisseau. Il doit être remplacé par un neveu de l'amiral Milne dans le commandement du *Rinaldo*.

ARRESTATION DE PILOTES.

Nous lisons dans le *Delta*

Les pilotes des passes qui ont communiqué avec l'*Alabama* le 8 courant, sont en état d'arrestation. Il y en a huit. Si, avant cette arrestation, ils avaient pris le serment d'allégeance, ils devraient être pendus.

C'est, il paraît, à la passe Sud-Ouest que l'*Alabama* a fait son apparition.

PETITION POUR UN ARMISTICE.

SENAT DES ETATS-UNIS.

M. Bayard a présenté une pétition qui se résume en ces termes :

"Considérant qu'il est admis, ici et en Europe, que la guerre actuelle a pour but—de la part du Sud, l'indépendance des blancs—et de la part du Nord, l'indépendance des noirs.

"Qu'il soit résolu que les points en litige seront soumis à l'arbitrage de la Suisse et d'autres puissances, conformément aux vues de l'honorable Horace Greeley, et à la proposition de médiation amicale de Napoléon."

Le Sénat a adopté le bill supprimant la solde des officiers de l'armée absents sans motif justifié. A cette occasion, M. Wilson a fait cette remarque instructive, que 7,800 officiers manquent à leur poste sans autorisation et que 411 ont déserté sur le champ de bataille. Il a fait observer qu'il était temps d'aviser à faire cesser cet état de choses.

Après une séance à huis clos, le Sénat s'est ajourné.

LA QUESTION DE LA VALLEE DE DAPPLES.

Le 3 décembre, comme nous l'avons annoncé, a été signé à Berne, par M. Stæmpfli, président du Conseil fédéral, et M. le marquis Turgot, ambassadeur de France, la convention qui règle la question de la vallée des Dappes, convention qui n'attend plus que la ratification des gouvernements suisse et français.

Aux termes de cet acte, la Suisse cède à la France :

1o Le mont des Tuffes et ses versants jusques et y compris la route des Rousses à la Faucille ;

2o Une bande de Terrain au levant de cette route, d'une largeur moyenne d'environ 150 mètres, soit 500 pieds, suivant la direction indiquée dans le plan.

La France cède à la Suisse :

Un territoire d'une contenance équivalente s'étendant du point de bifurcation des routes de Saint-Cergues et de la Faucille, le long des pentes de Noirmont, jusqu'à la limite du district de la vallée de Joux.

La France s'engage à n'élever aucuns travaux de fortifications sur la partie qui lui est cédée. Un délai d'une année est accordé aux habitants qui se trouvent, en très petit nombre, sur le territoire acquis par la France, pour opter entre la qualité de citoyen suisse ou celle de citoyen français

[*La France.*]

—On lit dans le *Constitutionnel* :

Une feuille belge insère une lettre d'après laquelle il serait question d'un projet d'emprunt français de 60 millions ; se prétendant mieux informée que son correspondant, la même feuille affirme à son tour qu'il s'agit, non pas d'un emprunt de 60 millions mais bien d'un emprunt de quatre cent millions qui serait présenté d'urgence au Corps Législatif, dès le début de la session.

Les deux nouvelles sont également fausses.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR PROVISOIRE DES ETATS UNIS.—Auguste Reuter, accusé du meurtre de sa femme, a été conduit devant la Cour Prévôtale. Sur la demande du tribunal, M. Field s'est chargé de la défense.

M. Leamont a présenté un acte d'accusation semblable contre Ernest Sauerschwartz qui est accusé d'avoir tué sa femme, le 3 février, dans la rue Poydras.

M. Field a demandé au tribunal que l'Avocat de District fût requis de donner des raisons pour lesquelles Lucien Adams, qui est en prison depuis sept mois sous prévention de conspiration, emprisonnement sans motif, voies de faits, &c, ne serait pas amené devant la Cour et les raisons pour lesquelles son cautionnement ne serait pas accepté.—M. Leamont a répondu que la Commission Militaire soumettrait probablement sous peu les dossiers des affaires dont elle s'est occupée.

M. Coleman a demandé le privilège du recours légal ordinaire des créanciers de ses clients sur la récolte de M. Trasimond Landry, actuellement entre les mains de la commission de séquestre.

INCENDIE.—Le feu s'est déclaré, avant-hier, à minuit, dans le magasin d'épiceries d'Otto Ruebe, au coin des rues Claiborne et Bienville, et l'a détruit avec le stock.

Trois petites maisons en bois situées à côté l'une de l'autre et appartenant à M. J. J. Parker, ont été également la proie des flammes.

L'incendie ne s'est pas étendu grâce aux efforts des Pompiers qui comme toujours se sont promptement transportés sur les lieux.

Le magasin et le contenu étaient, dit-on, assurés pour leur valeur.

POSITION DIFFICILE.—M. Wolf, officier de police du Troisième District, était chargé d'exécuter un ordre de la Cour prévôtale et du colonel French, dans le camp du régiment de couleur du colonel Stafford. Non seulement il n'a pas exécuté l'ordre, mais il a été assailli, et pour mettre le comble à la chose, un autre watchman l'a arrêté.

SIXIEME COUR DE DISTRICT.—Les plaidoiries ont eu lieu hier, dans l'affaire John Frank vs la Compagnie du chemin de fer de Carrollton.

AFFAIRE MILLAUDON CONTRE F. S. GLENN.—Nous avons reçu communication de la correspondance suivante qu'on nous prie d'insérer comme réponse à un compte rendu qui a paru dans l'*Abeille*.

Au général George F. Shepley,
Gouverneur Militaire de la Louisiane.

Monsieur,

Le 5 de ce mois, M. Lau— m'a intenté un procès pour $5000 que j'avais reçues de lui, sujettes (ainsi que le prouve le reçu que je lui ai donné) à la décision du major-général Butler, dans une affaire [illegible] du décret de la Cour Prévôtale, affaire provenant d'un marché conclu, pour du sucre, en septembre dernier, avec George Hanewell.

[illegible]

Je suis, avec respect, votre obéissant serviteur,
S. F. GLENN.

Il y a deux bons moyens à la disposition de M. Glenn.

1. C'est un bon moyen dans les cours de district que d'alléguer que le défendeur est greffier de cour et qu'il a agi d'après les ordres de la cour.

2. Le juge de la Cour Prévôtale peut sommer M. Millaudon de donner les raisons pour lesquelles il ne serait pas poursuivi pour mépris de cour en raison de procédures contre un officier de cour qui obéit à un mandat de la cour.

Je remarquerai en outre que M. Millaudon a demandé lui-même que son affaire fût entendue et jugée par le général Butler et qu'aucun tribunal légal ne peut [illegible] la juridiction du tribunal à elle-même choisi.

G. F. SHEPLEY, gouverneur militaire.

DANGER D'UNE CREVASSE.—On nous informe que des éboulis considérables se sont produits dans la Levée, en face la presse à coton du Troisième District. Si l'on veut éviter une crevasse qui aurait pour résultat, à la première crue, d'inonder toute la partie inférieure du Troisième District, il importe que les réparations nécessaires soient faites sans délai. Nous signalons le fait aux autorités que cela concerne.

EN PRISON.—Napoléon Bonaparte dont nous avons annoncé mercredi la comparution devant la Cour Prévôtale, a été condamné à deux mois de prison.

Il a été fait prisonnier le 29 du mois dernier, à la hauteur de Mississippi City, à bord de la goëlette *Keta* qui se rendait à Grande Baie, et on lui a confisqué des médicaments évalués à un millier de piastres, et qu'il avait emportés d'ici en vertu d'un permis qui ne l'autorisait à n'en emporter que pour cent piastres

Bonaparte n'a pas l'intelligence aussi vive que ses amis pourraient le désirer.

Décédé à Clinton, Louisiane, le 3 janvier, JULES LAROSE, à l'âge de 28 ans, natif de cette ville, et membre de la compagnie A des Gardes-d'Orléans.

AVIS.

Nous avons reçu des ALMANACHS pour 1862 et en faisons cadeau.
J. WRIGHT & Co,
rue de Chartres No 21,
19 janv—1 [illegible] entre celles Douane et Custom...

LES FOLIES DE LA JEUNESSE.

Combien de jeunes hommes les folies de la jeunesse n'ont-elles pas [illegible]. Que de femmes [illegible] mais ce malheur n'est heureusement pas irréparable. Les naufragés atteignent souvent la rive à l'aide d'un appareil sauveur. Nous avons un conseil à donner aux personnes que les excès de leur jeune âge conduisent à la tombe, qu'ils en profitent [illegible] et qui, dans leur détresse, profite du radeau, et ils seront sauvés. Qu'ils se procurent :

L'ELIXIR DE WRIGHT.

qui raffermira leurs [illegible] et leur rendra la santé.

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Rue de Chartres, No 21, entre les rues Canal et Douane
19 janv—21 [illegible]

Arrêtez cette affreuse toux!

NOUS appelons l'attention du public sur l'excellent remède pour la toux, le rhume, la grippe et la consomption. Nous voulons parler du

Sirop de cerises sauvages et de goudron DU Dr DAVIS,

Ce sirop non seulement soulage le malade, mais encore le guérit rapidement après que tous les autres remèdes ont été employés en vain. Ne faites pas d'expérience sur les poumons, mais ayez de suite recours à cette excellente préparation qui prévient le crachement de sang, facilite la respiration et éloigne les affections pulmonaires.

A vendre par J. WRIGHT & Co, Rue de Chartres, No 21, Entre les rues Douane et Canal, Nle Orléans
19 jan—21 [illegible]

AVIS.

Le steamship ROANOKE, de N. York est maintenant en déchargement au pied de la rue St Joseph. Les consignataires sont prévenus qu'ils doivent assister à la remise de leurs marchandises et les faire enlever, car elles sont à leurs risques et périls aussitôt après leur débarquement et ni le navire ni ses agents ne seront responsables des articles déposés sur la Levée. Le fret non payé d'avance à New York, doit être réglé à notre bureau avant la remise des marchandises.
22janv—3 WARNEKEN & Co, 41 rue de l'Union

(Communiqué.)

Mme LABLANCHE.

L'expérience est le grand maître, c'est un proverbe bien connu, et je me propose de donner à mes concitoyens, en peu de mots, le résultat de l'expérience que j'ai acquise lors d'une visite récente à la merveilleuse clairvoyante, chez elle, rue Bienville No 102, entre les rues Bourbon et Dauphine. Mme LABLANCHE, lorsqu'elle fut en extase, me raconta toute ma vie, mes souffrances, mes joies et mes chagrins. Je crus voir devant moi et contempler un grand tableau sur lequel figuraient toutes les scènes que j'avais traversées. Ma maladie, mes défauts, furent décrits à mon entière satisfaction, et les remèdes furent prescrits.

Elle me décrivit ensuite chacun des membres de ma famille, m'informa de leur condition actuelle, et tout cela avec une vérité aussi extraordinaire que consolante pour quelqu'un qui désirait vivement avoir des nouvelles d'êtres qui lui sont chers.

Je reconnais en Mme LABLANCHE une dame accomplie et de talent, qui fait servir ses capacités merveilleuses au bien de tous.

Elle lit dans le passé, dans le présent et dans l'avenir aussi facilement que nous lisons de l'imprimé.

Il suffit d'une visite à la clairvoyante et à l'astrologue pour devenir un ferme croyant.
10janv—au 29 VERITE.

Amer de Hostetter—"Heureux l'homme (a dit un célèbre médecin), qui ne sait pas qu'il a un estomac." Peu de personnes ici sont dans cette heureuse ignorance. La plupart d'entre elles savent, par les souffrances, qu'elles ont un estomac et qu'il est en mauvais état. La négligence est souvent la source de leurs maux. Qu'elles aient recours à l'AMER DE HOSTETTER—Le premier verre de ce liquide les soulagera.—Si elles ont la consomption, si elles souffrent des nerfs, si elles éprouvent du découragement, si elles ont des éblouissements après leurs repas, si elles éprouvent une lassitude, une douleur aux côtés et au dos, elles se sentiront mieux aussitôt après avoir pris ce remède agréable. Ceux qui en ont fait l'essai nous ont fréquemment dit qu'ils ne croyaient pas à l'existence d'un stimulant aussi efficace.

Nous conseillons donc à tous les dyspeptiques de se rappeler l'AMER DE HOSTETTER qu'ils trouveront dans toutes les grandes pharmacies des Etats-Unis.
17janv—6t

On achète L'OR, L'ARGENT ET LES BILLETS ET TICKETS *Qui ne passent plus,* **13, rue St-Charles, AU PREMIER** *Vis-à-vis le True Delta.*
23 jan—3

AVIS.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nlle-Orléans, 21 janvier 1863.

AUJOURD'HUI, à une élection de dix-huit Directeurs de cette Compagnie, pour l'année, à partir du premier lundi de février prochain, aucun vote n'ayant été offert ou pris, les commissaires ont renvoyé la dite élection à une semaine à partir de cette date, c'est-à-dire à MERCREDI 28 du courant. Les polls seront ouverts ce jour là de 10 heures A. M. à 2 heures P. M., au bureau de la Compagnie. CHAS J. DARON,
22janv—3f Secrétaire.

AVIS.

LE propriétaire de six barils d'œufs, marqués et consignés à Thomas C. Haggard, par le steamer Columbia, est prié de venir acquitter, dans la rue des Magasins, No 33, le fret et les frais sur ces barils, dans trois jours qui suivront cet avis, autrement ils seront vendus à l'encan, sans autre avis, pour payer les frais.
22janv—3f WM J. REID, rue des Magasins, No 33

P. S. BIRON, AVOCAT ET NOTAIRE, No 33, Passage de la Bourse, ENTRE CONTI ET BIENVILLE.
22 jan—3f

Négresse marronne. $10 DE RECOMPENSE.

Partie marronne de chez la soussignée, lundi le 12 janvier la mulâtresse, CORINE, se faisant appeler (Corine St Romes) et quelquefois ELIZABETH HENNINGTON—taille, 5 pieds 2 pouces, bien constituée, jolis cheveux de mulâtresse, ayant une petite cicatrice sur chaque sourcil, une marque de verrue auprès d'une de ses tempes, figure souriante, gros traits, grosse bouche, gros nez, ayant un commencement de goître, âgée de 22 ans à peu près. Elle parle très bien le français et l'anglais. Quiconque recèlera, nourrira ou emploiera la dite esclave sans mon consentement sera responsable du son temps perdu, et sera poursuivi devant les tribunaux. La personne qui la ramènera chez la soussignée recevra la dite récompense et cinquante piastres $50 en plus sur la condamnation de celui ou celle qui la recèle.

VEUVE LEGE,
Citoyenne loyale des Etats Unis.
Résidence, No 171, rue Ste Anne, entre Remparts et St Claude.
21 janv—2f

Coffres Forts incombustibles et incrochetables de FICHET, à Paris.

PLUSIEURS grandeurs à vendre par—
LEON PIERRE & co.
71, rue de Chartres
3sept—6m

Avis aux propriétaires de nègres.

ON DEMANDE à louer 10 NEGRES esclaves pour cultiver du coton sur une habitation, à 38 milles au-dessous de la ville. S'adresser, No 173, rue Commune—Nlle-Orléans.
14jv—7., t. [illegible]

J. B. BOUILLARD, PROFESSEUR D'ESCRIME.

A l'honneur de prévenir les personnes qui désireraient prendre des leçons, qu'il a transféré sa salle d'armes, 118 Passage de la Bourse, entre Conti et St-Louis.
12janv—1m. 3 f. p. s.

CHANGE SUR FRANCE.

Change sur Paris et sur Bordeaux. A vendre par OSCAR BERCIER & Co
4 janv—1m No 17 rue St-Louis

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Jeudi soir, 22 janvier, 5 heures P. M.

COTON.—Il ne s'est vendu que 5 balles middling à des conditions particulières et 6 balles middling et good middling à 57c la livre. Le coton reçu est pour l'exportation directe.

SUCRE.—Bonne demande, mais par suite du faible stock et du faible approvisionnement, les transactions n'ont pas excédé 650 boucauts, en un grand nombre de lots, à 6¼ à l'ordinaire à bon ordinaire, 7⅛ le fair, 8¼ le fully fair et 8½c le clarifié jaune de nouvelle récolte ; 8¾ @ 8¾ et 8¾ à 8⅜ le fair à fully fair et la prime de l'ancienne récolte. La demande est pour la spéculation et l'exportation.

MELASSE.—Demande plus modérée aujourd'hui. Les transactions n'ont été que de 600 barils, nouvelle récolte, en plusieurs lots, à 28c l'ordinaire, 30c le bon, qualité, 33c la strictement prime et 35c le choix. L'approvisionnement est faible et se compose de qualités inférieures.

FARINE.—Un lot de 271 barils d'extra s'est vendu à $9 50 le baril.

MAIS.—De petites ventes, à 82c le mélangé jaune, 90c le jaune et $1 le boisseau de blanc.

AMIDON.—100 caisses à 6½c la livre.

AVOINE.—Les dernières ventes ont eu lieu à 80c le boisseau.

FOIN.—Il se fait de petites ventes au débarcadère, à $40 le tonneau.

—Ventes à l'encan aujourd'hui : 105 boucauts épaules à 5¾ à 6¼c, 25 boucauts jambons à 4¾ à 5¾ et 6 à 9c, suivant la qualité et l'état, 2 boucauts plats côtés désossés à 7c, 106 barils pain pilote à 3 à 3½c la bonne qualité et $2 le baril d'avarié, 10 barils pommes avariées à $3½, 8 barillets graisse à 10c, 1650 sacs gros sel de Liverpool à $2 40 à $2 50, 50 caisses amidon à 6¼c, 40 caisses bière savon à $1 25, 5 sacs café Rio prime à 35c, 30 barils pommes de terre à $2 50 à $2 61, 20 barillets pieds de cochon à $1 75, 10 barils langues de cochon à $1 2, 30 caisses fromage avarié à 3c 10 barils bacon breakfast à 7 1/2 et 20 barils pommes sèches à 4c la livre.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 22 janvier 1863.

Arrivés, hier, 42 bœufs, 13 cochons et 15 veaux. Stock vendu, 27 bœufs, 65 cochons et 44 veaux, Stock à vendre, 164 bœufs, 9 cochons, 271 veaux et 2 vaches à lait.

Bœuf, 1re qualité, par livre, net............25 cts.
" 2e " " 20
" 3e " " 15
Veaux, 1re qualité, par tête............$25 @ 30
" de qualité, par tête............$20 @ 25
Cochons, par 100 livre gr.............12@16 et.
Moutons, suivant la qualité, par tête............$6@$10
Vaches à lait, par tête. nominal.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans,

EXPEDIES HIER.
Barque J M Hicky, Greenman, New York,

ARRIVES HIER.
Barge Bowers, de la Côte.
Goëlette Mary Campbell, de Grand Caillou.
Goëlette Surprise, de la Côte.
Goëlette Gabriel Alma de la Côte.
Goëlette Mary Ames, de la Côte.
Goëlette Léonard, de la Côte.
Steamboat G W Forest, de la Côte.
Steamboat D H Kepper, Ure, de Lafourche.
Steamboat Geo Washington, Walker, des forts.

Pour la note des importations et des exportations voir la partie anglaise.

ATTENTION.

M. G P. Phinney vend aujourd'hui, 23 du courant—A 10 heures, sur la Levée, 212 boucauts de sucre et 342 barils de mélasse. Conditions de la vente, comptant, en billets du Trésor.—A midi aux écuries du Quartier-maître au coin des rues Jackson et Tchoupitoulas chevaux et mulets. Conditions, comptant, en billets du Trésor.

Les acheteurs se rappelleront que M. R. T. Montgomery vend à l'encan, aujourd'hui à 10½ heures, toute la cargaison de la barque Solo, en face de la rue Saint-Louis Le vente est positive pour éviter les frais d'emmagasinage et autres frais. Voir l'annonce.

AVIS.

Bureau du Maréchal-Prévôt général du Département du Golfe.

Nlle Orléans, 22 janvier 1863.

LE Col JONAS H. FRENCH est déchargé des fonctions de Maréchal-Prévôt Général de la Louisiane.

Le Col CHARLES C. DWIGHT, du 160e de Volontaires de New-York, est nommé Maréchal Prévôt Général de la Louisiane. Quartier-Général, Hôtel de Ville, Nlle Orléans.

Par ordre du Major Général BANKS.
JOHN S. CLARK, et Aide de Camp, Maréchal Prévôt Général du Département du Golfe.
23janv—3

AVIS.

LES légataires de la succession McDONOGH appartenant à la ville de Baltimore, sont avertis que la Banque des Citoyens de la Louisiane est autorisée à recevoir les paiements des billets à échoir ou échus. Les personnes devront adresser leurs demandes au caissier.
21janv—6t

AVIS

Aux Marchands, aux Planteurs et aux Voyageurs.

LES soussignés ont obtenu de l'autorité le privilège de transporter des passagers et du fret du fort St Philippe à Baton Rouge, aux points intermédiaires par des transports à vapeur du Gouvernement, partant tous les jours, et par des bâtiments à voile et des navires de première classe pour New York, &c à des prix très avantageux pour expéditeurs et voyageurs. Le fret expédié de la ville doit être payé d'avance et dans certains cas le fret de la campagne. Les billets de passage seront émis à notre bureau.

J. WORKMAN & CO,
Rue des Magasins No 16, coin Lafayette

Les personnes qui auraient du fret à expédier pour New-York ou autres ports de la même voie ou du bureau sur la côte d'envoi bien s'adresser à eux.
23 janv—3t

Demande de bonne d'enfant.

ON demande une bonne d'enfant sachant coudre et parlant le français. On préférerait une personne qui parle le français. S'adresser à M. W. F. Chapman, Chemin du Bayou, entre les rues Claiborne et Derbigny.
21 janv—3

Mousse. Mousse. Mousse.

CENT balles de mousse en magasin pour être échappées et à vendre à l'amiable, par HECTOR H. McLEAN, Rue des Magasins, No 19
23 janv—3

Charbon de bois pulvérisé.

EN magasin—25 BOUCAUTS DU CELEBRE CHARBON pulvérisé de Cabe, Boulden & Co. à l'usage des distillateurs à vendre par GEO W. FORCH, seul agent, rue Tchoupitoulas, No 37.
2janv—6f

Aux Planteurs—Avis important

LE soussigné a du BI-SULFITE DE CHAUX frais, à $1 le baril, comptant sur livraison.
JOSEPH ALBRECHT,
Apothicaire et chimiste, rue du Canal, No 162.
23 janv—1m

AVIS.

LA société qui existait entre les soussignés sous la raison de commerce CHS. HONOLD & CIE, a été dissoute, d'un commun accord, (entre les associés), à partir du 1er mai 1862, par la retraite du sieur A. Meinadier.

Chacun des associés est chargé de la liquidation des affaires de la société.

p. proc CHS HONOLD,
H. F. KLUMBE.
A. MEINADIER
Nlle-Orléans 31 décembre 1862 31 déc—30f

AVIS.

MA femme, Mme Rosa Dimier, ayant quitté le domicile conjugal le 15 janvier, je ne serai responsable d'aucune dette qu'elle pourra contracter à partir de cette date.
Nouvelle Orléans, 20 janvier 1863.
21jan—1 J. R. RIVAS.

DEMANDE.

ON demande une DOMESTIQUE parlant l'anglais, sachant faire la cuisine et pouvant blanchir et repasser pour une petite famille. S'adresser No 20 rue Conti, entre les rues Chartres et Levée. 21jan—6f

Aux fabricants de Cigares.

TABAC EN FEUILLES! TABAC!!

UN bel assortiment de tabac du Connecticut, en feuilles, pour capes et tripes, vient d'être reçu, ainsi qu'un grand choix varié de cigares de la Havane et du pays.

Aussi—Un choix de tabac à chiquer de la Virginie.
A vendre par S. LICHTENSTEIN,
21janv—6t Au No 60, rue Poydras, au 1er.

Change sur New-York,

EN sommes, au gré des acheteurs.
A vendre par C.T. BUDDECKE,
2 janv—4 Rue de la Commune, No 21

Lampes à huile de charbon.

UN grand assortiment de lampes à huile de charbon, reçues tout récemment et à vendre par KEARNY, BLOIS & Co.
21janv—3f Rue des Magasins No 62.

Laine—Stock Papier.

TRENTE balles LAINE,
50 do STOCK PAPIER,
En état d'être expédiés, à vendre par J. B. VALENTINE & Co
21 janv—3 rue de la Commune No 51

Sardines sans arêtes, Asperges.

500 quarts sardines sans arêtes, nouvelle pêche, 500 quarts sardines du Rodel, do
500 demi boîtes do do do
50 boîtes asperges nouvelles,
50 demi-boîtes do do. En débarquement et à vendre par E. PIAGGIO,
21 janv Coin Royale et St-Louis

Conserves! Vins!

MILLE demi et quarts boîtes pâtés truffés,
100 caisses vins rouge et blanc,
25 barriques do do do
100 paniers anisette première qualité,
100 demi-boîtes galantine,
500 do saumon et homard.
En débarquement et à vendre par E. PIAGGIO,
21 janv Coin Royale et St-Louis

Cheval trouvé.

EST entré dans ma cour, le 18 du courant, UN PETIT CHEVAL NOIR avec quelques taches blanches. Son propriétaire peut le faire prendre en payant les frais.
J. MAURICE CESSAC, 185, Vieux Bassin,
2 janv—2f entre Galvez et Miro.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nlle Orléans, 19 janvier 1863.

UNE élection de neuf Directeurs de cette Banque, par les actionnaires de la Banque, aura lieu, conformément à la loi, au local de la Banque, LUNDI 9 février prochain, de 10 heures A. M. à 3 heures P. M.
20 jan—au 9 fév L. BERNARD, caissier

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nlle Orléans, 19 janvier 1863.

AVIS.

AUJOURD'HUI, à midi, à une assemblée des actionnaires de cette Compagnie, une majorité du stock n'étant point représentée, l'assemblée s'est ajournée à une semaine de cette date, savoir : à LUNDI PROCHAIN, 26 du courant, à ce bureau, à la même heure, et avis en est ici donné.
CHAS. J. DARON,
20 janv—6 Secrétaire

Bureau de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet.

Nlle Orléans, 19 janvier 1863.

AUJOURD'HUI, à une élection pour neuf Directeurs de cette compagnie, une majorité du stock n'ayant pas été présentée ou représentée l'élection aura lieu LUNDI, 2 février 1863, conformément à la 13e section de la Charte. LOUIS GAGNET,
20janv—av2fév Secrétaire.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 1er janvier 1863.

LES actionnaires de cette Banque sont par les présentes avertis qu'une élection de sept directeurs, pour l'année courante aura lieu dans le local de la Banque, LUNDI, 2 février prochain, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
6janv—au2f E. ROUSSEAU, caissier.

PENSION BOURGEOISE,

141............RUE ST LOUIS............141

AINSI que plusieurs chambres garnies à louer. Prix très modérés. 15janv—1m

RHUM ET ALCOHOL.

RAFFINERIE de la Louisiane. Constamment en main en quantité à la convenance des acheteurs. LAGUE & LEBLANC,
11 fév—6m 17 et 19, rue Toulouse

AMUSEMENTS.

Théâtre de l'Opéra.

Représentation du DIMANCHE, 25 janvier,
Par les artistes réunis en Société.
1re représentation
LE MANOIR DE MONTLOUVIER,
Drame en 5 actes, par M. Rosier.

Théâtre des Variétés.

Rue Gravier.

Directeur............LEWIS BAKER.

Vendredi soir, 23 janvier,

THE CORSICAN BROTHERS, drame en trois actes et en cinq tableaux.

Pendant la pièce, un grand Carnaval et un BAL MASQUE.

Le spectacle se terminera par PERFECTION, comédie en un acte. 23 janv

Académie de Musique,
RUE ST-CHARLES.

SPALDING & ROGERS............Propriétaires.

Troupe de Ménestrels de Duprez & Green.

CE SOIR, JEUDI, 22 janvier.—Huitième semaine de la célèbre troupe.

SAMEDI SOIR, 22 janvier, bénéfice de MM. GREEN et LAVALLE.

Représentation et programme nouveau TOUS LES SOIRS—Positivement la DERNIERE SEMAINE de la célèbre troupe de MENESTRELS de DUPREZ & GREEN. Le Commodore FOOTE, le Col. SMALL et Mlle C. ELLINGER.

Spectacle à midi, le mercredi et le samedi.

Les enfants et les domestiques paient 25 cents aux représentations de jour.

Le spectacle commence à 7 heures et demie.

CHAS. H. DUPREZ, directeur.

MUSEE.—Les familles pourront venir voir le commodore Foote et le colonel SMALL tous les jours, de 10 heures A. M. à 6 heures P. M. Prix d'entrée 25 cents.

POUR NEW YORK via la HAVANE.

Départ, MERCREDI, 28 du courant, à 8 heures A. M.

Le beau steamer ROANOKE, bien connu et fin marcheur, commandant John Thompson, apportant la malle des Etats-Unis, partira de son wharf, au pied de la rue St-Joseph, le 28 du courant, à huit heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à WARNEKEN & Cie, Rue de l'Union, No. 41.

N. B.—Il ne sera pas pris de fret pour la Havane 21 jv

POUR BATON ROUGE.

Le beau bateau à vapeur MORNING LIGHT, capitaine James M. Quid, partira de la Nouvelle Orléans tous LES MARDIS MATIN, à 10 heures, ET LES VENDREDIS, à 5 heures P. M.

Le MORNING LIGHT marche bien et a de bons emménagements. Il recevra du fret et des passagers pour Donaldsonville, Plaquemine et tous les points intermédiaires sur la route. Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des autorités avant de s'embarquer ou d'embarquer des marchandises. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à C. R. MAY,
23 janv— rue Poydras, No. 38.

POUR NEW YORK.

Départ MARDI, 27 courant, à 4 heures P. M.

Le magnifique steamer neuf GEORGE WASHINGTON, commandant E. V. Gager, prend du chargement et partira de son wharf, au pied de la rue St Joseph, le 27 courant, à 4 heures P. M., avec les malles des Etats-Unis.

Pour fret ou passage (excellents emménagements), s'adresser à A. MOULTON,
21janv—6 Rue Natchez N. 31.

Jour de départ, VENDREDI, 23 janvier à 4 heures P. M.

Pour New York, voie de la Havane.

Le beau steamer ROANOKE, capitaine John Thompson, portant les malles des Etats-Unis, partira de son wharf, au pied de la rue St-Joseph, comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
19 janv—4t WARNEKEN & Co., rue de l'Union, 41

Départ, DIMANCHE, 25 janvier, à 8 heures A. M.

Malle régulière des E. U. pour la Havane et New York.

Le magnifique steamer COLUMBIA, capitaine D. B. Barton, partira pour New York, de son wharf au pied de la rue St-Joseph et il touchera à la Havane pour y embarquer des passagers et les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, s'adresser à WM J. REID,
6janv—jusq 25 Rue des Magasins No 33

POUR VERACRUZ.

Départ 25 janvier à 4 heures P. M.

Le steamer MELVILLE partira pour Veracruz le 25 courant, à 4 heures P. M.—Pour fret et passage, s'adresser à D. DE GOICOURIA & Co.
5 janv 34 Rue Poydras

Pour Thibodeaux, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires.

—Départ, vendredi 23 janvier à 4 heures P. M.—

Le beau bateau à vapeur KEPPER, capitaine J. M. Ure, partira le 23 courant, pour Thibodeaux, &c.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à P. GRIFFIN & Co,
21janv—3 rue Tchoupitoulas No 17

POUR LE HAUT DU FLEUVE.

Le steamer LOUISIANA BELLE, capt. Alexander, partira de la Nlle Orléans pour tous les points intermédiaires, tous les jours, mercredis et samedis à 5 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à G. D. MADERE, commis

POUR BATON-ROUGE.

Le paquebot régulier EMPIRE PARISH, capitaine L. Bourgeois, partira de la Nlle-Orléans tous les DIMANCHES MATIN à 8 heures A. M., et tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M. et de Baton Rouge tous les LUNDIS, à 8 heures A. M. et tous les JEUDIS, à midi, et de Donaldsonville, tous les MARDIS et VENDREDIS, à 8 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à WM J. REID agent,
23déc— Rue des Magasins No 33

POUR BORDEAUX.

Le beau navire trois mâts espagnol IRIS, capitaine [illegible], une partie de son chargement, partira directement pour Bordeaux vers la fin de janvier ou le commencement de février.

Pour passage, s'adresser au bureau de M. A. CALVE, agent, rue Ste-Anne No 106, encoignure Dauphine, 2me District 17 janv—10f

LICENCES.

Bureau du Trésorier.

1 janvier 1863

LA taxe sur les professions, les métiers, et sur les charrettes, les fiacres et autres véhicules, est maintenant payable à ce bureau.

Tous ceux qui négligeront de prendre leurs licences dans le mois de janvier seront passibles de payer les frais. JOHN P. WALTON,
10janv Trésorier

Compagnie de la Banque du Canal de la Nlle-Orléans.

Nlle Orléans, 5 janvier 1863.

LE huit du mois dernier, à une élection tenue par les actionnaires, ont été élus pour l'année :

Geo. Jonas, C. T. Buddecke,
J. H. Stauffer, D. M. Coard,
Geo. W. Babcock, R. B. Hart,
C. Schuetter.

Et aujourd'hui, à une assemblée des directeurs, M. Geo. Jonas a été réélu président de l'institution.
6 janv—3f CHS. JUMONVILLE, Caissier int

LICENCES

Bureau du Trésorier, 1er janvier 1863.

LES taxes sur professions, métiers, commerces, &c sur les voitures, les drays et autres véhicules sont dues et payables à ce bureau. JOHN S. WALTON, Trésorier de la Ville

Quincaillerie au prix contant.

Le reste du fonds de quincaillerie du magasin de M. J. A. Baudé, coin des rues Jude et Remparts, sera vendu au PRIX COUTANT, en lots au gré des acheteurs 9 janv—1m

TABAC! TABAC!

LE soussigné a en magasin quelques cents balles tabac brun de la dernière récolte, convenables pour les marchés des Antilles et du Mexique—Aussi, que quelques balles tabac léger en feuilles pour capes ou tripes.
T. R. PRICE,
9janv—1m 59, rue du Camp

Peaux et peaux de mouton.

LES soussignés demandent des peaux sèches et des peaux de mouton, et payeront comptant.
WITTERS & PENFIELD.
16déc— Rue Vieille Levée 31

Emmagasinage! Emmagasinage!

LES GRANDS ENTREPOTS, connus sous le nom de "U. S. BONDED WAREHOUSE", dans la rue Toulouse, No 6, entre les rues Chartres et Levée, peuvent maintenant recevoir des marchandises de toutes espèces.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.
A. LEBLANC,
Chez LAGUE & LEBLANC,
17jv—1m Rue Toulouse, Nos 17 et 19.

A VENDRE.

LE bail, pour 3, 5 ou 10 ans, du CAFE et RESTAURANT en briques, à étage, situé au coin des rues Douane et Marais; avec le fonds, les installations et les meubles qui s'y trouvent. Le propriétaire se retire des affaires. Pour plus de détails, s'adresser sur les lieux.
12 janv—2 sem

Tabac de la Floride.

QUELQUES caisses de tabac de choix pour capes. A vendre par FRED FISCHER, Rue Carondelet, No 16, bureau de derrière, au premier.
6 janv—1 m

ACHAT,
DE
VIEIL OR ET DE VIEIL ARGENT,
135......RUE DE CHARTRES......135
Près de l'Hôtel d'Orléans.

C. ROUYER,
Galvaniseur et fabricant de bijouterie et d'orfévrerie,
AFFINEUR D'OR ET D'ARGENT.

Achète les cendres et les lies des bijoutiers et des doreurs.

Grand assortiment de COUVERTS EN ALFENIDE.

Réparations de MONTRES ET DE BIJOUX.

Assortiment de LUNETTES, PINCE-NEZ, VERRES CYLINDRIQUES de toute sorte, &c. 10janv—1m

A VENDRE.

Cent excellents MULETS et une grande quantité d'essieux à ressorts de vieux omnibus, des omnibus neufs et de seconde main, en bon état. Conditions avantageuses. S'adresser aux écuries, rue Tchoupitoulas, ville de Jefferson, au dessus du Stock Landing. F. WINTZ,
16déc—au 16 mars Tchoupitoulas

GELEE et Pâte de Goyave—15 caisses en ¼, ⅛, 1 et 2 liv, en débarquement et à vendre par E. PIAGGIO,
16déc encoignure Royale et St-Louis.

Reçu et à vendre par
JAMES GONEGAL,
Successeur de Woodman & Hement,
Droguistes en gros, au coin des rues Commune et Magasins,

Alcool, 75 pour cent ;
Poivre noir et de Cayenne ;
Gingembre d'Afrique et de Jamaïque ;
Acide tartrique ; ammoniac ;
Crême de tartre ; bi-carb de soude ;
Sel d'epsom ; sel de soude ;
Térébenthine en bouteilles ; morphine ;
Chloroforme ; quinine ;
Gomme arabique No 1 ;
Poudres de Seidlitz ; indigo ;
Vins de toutes espèces ; eau-de-vie ;
Amers de toutes espèces ;
Poudre Dover ; encre en fioles ;
Huiles ; parfumerie ;
Objets de fantaisie ;
Huile de charbon et un assortiment choisi de lampes à huile de charbon.
8 jan—30f

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, vêtements, chapeaux et casquettes.
PAR HOFFMAN & MARKS,
J. HOFFMAN, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 41.

VENDREDI, 23 du courant, à 10 heures A. M., il sera vendu—

250 lots marchandises sèches assorties, telles que popelines, mérinos, indiennes français et américaines, mousselines de laine, casimirs, satinets, tweeds gris et bruns, flanelles, coton blanc et coton écru, &c.

200 lots vêtements de choix, comprenant un bel assortiment régulier.

A MIDI

25 caisses chapeaux et casquettes de nouveaux genres. 23 jan

Bottes, souliers et brodequins, PAR GABRIEL LEAUMONT,
Office No 69, rue de Chartres.

VENDREDI, 23 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

25 caisses bottes, souliers et brodequins reçus par les derniers arrivages de New York.
Conditions, à la vente. 23 janv

Meubles et billard.
PAR J. B. CROZAT, Encanteur.
96 rue Royale, entre les rues St Louis et Conti.

IL sera vendu aujourd'hui, 23 janvier, à 11 heures précis A. M., à la salle d'encan rue Royale, No 96, près la rue St Louis—un joli assortiment de meubles meublants, tels que, lits, toilette, lavabo, table, bureaux, sofas, et une belle table de billard, un stove, &c.
Conditions, comptant 23 jan

150 caisses bottes, souliers et brodequins, &c.
PAR E. ROGER & Co.
JOSEPH HOLS, Encanteur.

SAMEDI, 24 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—
150 caisses bottes, souliers et brodequins.
—Aussi—
100 lots linge fait.
Conditions à la vente. 23jan

Tabac! Tabac!
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, samedi 24 du courant, à 10 heures du matin, dans la rue des Magasins No 47—
39½ caisses tabac Hobson & Brown,
20 demi-caisses tabac W. T. Lewis,
16 caisses tabac fantaisie, Campbell,
16 demi-caisses tabac Jarr,
3 petites caisses tabac Bragg.
Conditions—comptant. 23 janv

Farine! Farine!
PAR D. E MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, samedi 24 du courant, à 11 heures A. M., dans la rue Tchoupitoulas, No 69—
67 barils farine City Mills, plus ou moins avariée dans le voyage d'importation.
Conditions—comptant. 23 janv

VENTE DE GROCERIES,
Bottes, Souliers, &c.

PAR G. P. PHINNEY, encanteur,
Bureau au coin des rues Camp et Commune.

Il sera vendu, à l'enchère publique, par ordre du colonel J. S. Clark, maréchal prévôt général du Département du Golfe, le JEUDI, 29 janvier, à 10 heures, à leur magasin d'encan, rue Gravier, No 84, un grand assortiment de

Groceries, Bottes, Souliers, &c.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor.
19 jan

Vente de chevaux et de mulets.
PAR G. P. PHINNEY, encanteur.
Bureau, au coin des rues Camp et Commune.

IL sera vendu, à l'enchère publique, vendredi, 23 du courant, à midi, par ordre du lieutenant colonel Alex A. Sulpey, A. Q. M., aux écuries du quartier-maître, au coin des rues Jackson et Tchoupitoulas—
Chevaux,
1 poney,
2 mulets.
Conditions—comptant en billets du trésor. 2jan

Vente par le Maréchal Prévôt.
PAR G. P. PHINNEY, encanteur,
Bureau, au coin des rues Camp et Commune.

IL sera vendu à l'enchère publique, samedi 24 janvier, à midi heures A. M., par ordre du colonel John S. Clark, maréchal-prévôt-général du Département du Golfe—
La goëlette FONTAINEBLEAU, telle qu'elle est actuellement au Nouveau Bassin.
Conditions—comptant, en billets du Trésor.
2 janv

Vente de goëlette.
PAR G. P. PHINNEY, encanteur,
Bureau, au coin des rues Camp et Commune.

IL sera vendu à l'enchère publique, par ordre du lieutenant colonel Alex A. Sulpey, quartier-maître, SAMEDI 24 janvier, à midi, à la tête du Vieux Bassin, La goëlette POLAR STAR
Conditions—comptant, en billets du Trésor.
20 janv

VENTE A L'ENCAN.
Du Café des Arts.

IL sera vendu samedi 24 janvier 1863 à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Conti et St-Philippe, Le CAFE DES ARTS, établi depuis, avec et parfaitement connu et bien achalandé, ensemble toutes les choses qui en dépendent.
Conditions—Comptant.
On peut traiter à l'amiable jusqu'au jour de la vente en s'adressant sur les lieux. 8 janv

Vente positive et sans réserve de marchandises, chez M. V. Hébert, courtier en marchandises, No 9, rue du Camp

PAR R. GUTIERREZ, encanteur

SAMEDI 24 janvier, à 11 heures, il sera vendu à l'encan au No 9, rue du Camp près de la rue du Canal—

TOUT LE CONTENU DU MAGASIN

De M. V. Hébert, pour cause de départ, consistant en LINGE FAIT, tels que paletots en drap et coton de bonne façon, redingotes, gilets, habits et vestes, pantalons en casimir et flanelle, chemises de coton, chemises de nuit, cravates, gants, chemises de vente en toile, cotons, épingles, brosses à cheveux, parapluies, parfumerie, cigares, tabac, ... [illegible] ... ardoises et crayons d'ardoises &c.

—AUSSI—

Un joli assortiment de bijouterie, montres en or et en argent &c.
Conditions à la vente. 22janv

Café Billard!!
PAR J. B CROZAT, encanteur,
No 96 rue Royale, près St-Louis.

IL sera vendu lundi 26 janvier, à midi, à la rue Royale, le café bien achalandé situé à l'encoignure des rues Magasins et Harmonie
Café, billards, meubles, &c.
Le tout sera vendu en bloc.
Le dit café sera offert en vente privée jusqu'au jour de l'encan. S'adresser sur les lieux. 2jan

AVIS JUDICIAIRES.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 1......—N. Claude, vs ses créanciers et les créanciers de N. Claude, & Co.—Est de l'honorable ... & Co. Qu'une assemblée des créanciers dans cette faillite soit convoquée et tenue par devant M. Joseph Cuvillier, notaire public, dans cette ville, MERCREDI, 4 février 1863 à 10 heures A. M., pour délibérer sur les affaires des dits faillis.
Par ordre de la Cour. C. F. BERENS, greffier.
Nlle-Orléans, 23 janvier 1863 21jan—3 eu 3f.

DEPARTEMENT DU GOLFE,
Cour Prévôtale des E. E., Lne.

Mme Marie Tourouilloux, femme du Dr. Thomas E. H. Cottman, demandant la nomination d'un syndic au crédit de J. Tourouillon.

EN vertu d'un ordre émané par l'Honorable Charles A. Peabody, juge de la Cour Provisoire des Etats-Unis pour l'Etat de la Louisiane, le soussigné prévient toutes les parties intéressées dans cette affaire pendante actuellement devant lui, de se présenter à son bureau, à la maison de Cour, au coin des rues St Pierre et Chartres, MARDI, trois février 1863, à 11 heures et demie P. M., afin qu'il puisse entendre et rapporter les faits dans la dite cause. AUG D. B. HUGHES,
15jan—au 3 fév Arbitre

J. B. Crozat, ENCANTEUR

Bureau No 96 rue Royale, entre St Louis et Conti.

M J. B. CROZAT ayant loué le beau et vaste magasin situé rue Royale No 96, entre St Louis et Conti, annonce au public et à ses amis qu'il est prêt à recevoir dans sa nouvelle salle d'encan, toute espèce de marchandises, meubles &c à sur lesquelles il fera aussi des avances. Il s'occupera aussi de la vente de propriétés et donnera comme par le passé, toute son attention aux ventes qui lui seront confiées, soit en dedans, soit au dehors. 19 janv—1m 3pe

J. B. CROZAT, encanteur.
BUREAU, No 96, RUE ROYALE,
19 janv—1m entre St-Louis et Conti.

H. H. McLEAN, Encanteur,
No 19, rue des Magasins, encoignure Commune.

PORTE une attention particulière à la vente de cargaisons sur la Levée, et à d'autres affaires dans sa partie.

La vente de marchandises et de bien-fonds se fera à l'établissement d'encan, et la vente de meubles sur les lieux.

Il est toujours disposé à faire des avances libérales sur les cargaisons qui lui seront consignées et sur les marchandises qui seront mises en dépôt dans lui, sujettes à son ordre.

Les ventes régulières auront lieu les lundis, mercredis et samedis à 10 heures et demie. Les ventes à l'amiable se font tous les jours. 5janv—1m

CIGARES.

CENT QUINZE MILLE cigares, bien conditionnés, et de marques diverses, en magasin et à vendre par J. RAMSTEIN, fabricant de tabac, Rue de Chartres, No 256, entre St Philippe et Ursulines. 13janv—1m

Reçu tout récemment,

EN magasin et à vendre—
UN LOT DE CHOIX DE
VIEUX WHISKY, 1re prime,
WHISKY d'Ecosse pur,
do Bourbon de première qualité,
EAU DE VIE Otard Dupuy, en 1/4 de pipe,
RHUM pur de la Jamaïque,
ALCOOL,
CIDRE champagne, en baril.
BROTT, DAVIS & SHONS,
rue de la Nouvelle Levée, Nos 24, 26 et 28
19déc près Gravier

CHANGE.

CHANGE sur PARIS, BORDEAUX, NEW-YORK A vendre par OSCAR BERCIER & Co.
14 janv 17 rue St Louis

Change sur France.

Constamment à vendre par J. H. EIMER & Co.
7janv—6m 17, rue Carondelet

VENANT d'être reçu et en magasin—
200 barils porc mess,
100 barils bœuf, do,
100 demi barils bœuf, Fulton Market,
200 caisses harengs,
50 barils poissons bleus,
50 barils aloses,
200 boucauts épaules,
100 barils jambons et épaules de White & Co,
100 barils cidre-champagne,
50 barils vinaigre-cidre,
200 barils farine, extra de choix,
100 do do,
50 caisses café,
des Indes Occidentales,
de Cuba et de Java,
300 caisses savon assortis pour familles,
100 boîtes savon mou américain,
50 barils farine de maïs séchée,
150 barils pain pilote,
450 barillets graisse feuille extra,
50 baquets graisse de choix pour familles,
100 fromages beurre Goshen jaune prime,
50 do do do extra,
50 douzaines balais unis et de fantaisie,
Un grand assortiment d'ustensiles en bois,
75 barriques Porter de Londres, de Barclay Perkins & Co,
50 caisses champagne, Ferry & Co,
500 barils pommes,
100 barils pommes de terre, Peach Blooms,
600 quarts caisses amidon,
Colgate, &c, &c, Kingsford & Co,
50 caisses amidon, Oswego,
30 caisses do, Morning Star,
30 caisses chandelles,
40 caisses savon de toilette,
100 rames papier,
Crême de tartre,
Poivre moulu dans des boîtes de 1/4 livre,
Gingembre,
Cannelle,
Moutarde, &c, &c, &c.
A vendre par BROTT, DAVIS & SHONS,
rue de la Nouvelle Levée, Nos 24, 26 et 28
8 fév près Gravier.

Ventes par la Commission de Séquestre des Etats-Unis.

PAR G. P. PHINNEY, encanteur.

IL sera vendu, à l'ENCHERE PUBLIQUE, à 10 heures A. M., les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS

VENDREDI 23 janvier 1862.
213 boucauts de SUCRE,
384 boucauts de MELASSE,

actuellement non réclamés et entre les mains de la COMMISSION.

On peut en voir des échantillons au bureau de l'encanteur.

Conditions—Monnaie courante, légale des Etats-Unis, sur livraison 22janv

Grande vente péremptoire, à l'encan, de tout le chargement bien assorti de la barque Solo.

PAR R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, vendredi, 23 du courant, à 10 heures et demie, en débarquement de la barque Solo au Picayune Tier, Deuxième District—tout le chargement étant et assorti de la dite barque, comprenant en partie

464 barils bœuf mess,
120 demi barils bœuf Fulton Market,
6 boucauts épaules mess de choix,
4 do plats-côtés
3 barils langues de bœuf,
5 caisses saucissons de Boulogne,
20 barils et tierçons graisse feuille,
200 barillets et fréquins graisse feuille,
10 barils huile de graisse de choix,
34 fréquins beurre Goshen de choix,
200 do caisses viandes conservées, lait, fruits et légumes,
50 barils et demi barils farine de blé Sarrazin
315 caisses café Java et de Cuba,
135 barils pommes sèches nouvelles,
40 do pommes de terre de choix,
50 demi barils canneberges,
120 caisses amidon de choix,
127 douzaines balais,
82 barils cidre champagne,
800 sacs son,
900 boîtes aux avoine,
92 caisses savon Manhattan Erasive,
80 do savon Castille,
55 barillets tamarin,
20 barriques véritable vin Scuppernong,
20 douzaines de paille de Philadelphie,
9 grosses d'allumettes Drummond & Clark,
6 douzaines planches à blanchir,
140 tonneaux charbon, Flint,
40 do anglais Campbell,
200 barils farine Center Mills,
20 caisses tabac C. M. Connally,
10 do Walter Raleigh

Les détails de cette vente seront plus complets dans des catalogues qui seront livrés à 9 heures le matin de la vente ou au bureau des encanteurs, rue du Camp, No 27.
Conditions—Comptant. 23janv

Divers! Divers! Divers! à l'encan
PAR HECTOR H. McLEAN, Encanteur.

AUJOURD'HUI vendredi, 23 du courant, à 10 heures et demie P. M., il sera vendu, à son magasin d'encan—Jambons passés au sucre, plats côtés et épaules de bacon, porc, beurre, graisse, huile de graisse, café, thé, savon, pommes de terre, pommes, bougies, ... 23 jan

Vente de trois terrains dans la rue Gasquet, près la rue Broad.

PAR ISAAC S. HART, encanteur,
Successeur de GARDNER SMITH & Co.
Bureau, rue Gravier, No 23.

SAMEDI 24 janvier 1863, il sera vendu à l'encan, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale—

Trois terrains situés dans et compris entre les rues Canal, Gasquet, Broad et Dolgeon. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 9, 10 et 11. Les Nos 9 et 11 ont chacun 27 pieds de face à la rue Gasquet sur 130 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur. Le No 10 a une profondeur de ... côté de 125 pieds 7 pouces ... et de l'autre côté 130 pieds 11 pouces 4 lignes et ... dessus le fond.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets, de $375 chacun, échéant, respectivement, le 27 février 1864 et 1866, portant 6 pour cent d'intérêt, comptant et le surplus payable ... en monnaie courante.

L'acte de vente par devant S. Magner, notaire public, aux frais de l'acquéreur 17jan

Succession d'Abraham Lavery.
27 cochons et 2 mulets.

PAR R. T. MONTGOMERY, Encanteur

IL sera vendu, vendredi 23 janvier 1863 à 10 heures dans la rue de l'Union No 7, entre les rues Grands Hommes et Casacalvo, Troisième District, en vertu d'un ordre de l'honorable J. S. Whitaker, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, en date du ...
27 COCHONS,
2 MULETS,
Conditions—Comptant. 13 janv—17 22, 23

Succession de Armand Angiadère

PAR E. M JACOBS, Encanteur

IL sera vendu, samedi 31 janvier 1863 à midi à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale entre Conti et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 24 décembre 1862, la propriété foncière suivante, appartenant à la susdite succession.

Un lot de terre situé au faubourg Tremé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 2 de l'îlet No 86 conformément à un plan dressé par L. H. Pilié, député arpenteur le ... décembre 1844, et déposé en l'étude de Juan Mossy, ci-devant notaire public en cette ville, le dit lot faisant 33 pieds 9 pouces de face sur la rue St Claude, sur ... pieds de profondeur ... ensemble les bâtisses et améliorations dessus.

Conditions—comptant.

Acte de vente par devant Jos. Cuvillier, not pub
3 déc—7 6 23 31 jan

VENTES JUDICIAIRES.

Xavier Simeon vs Thomas Askew & M. Eastman, en exécution.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 16,896—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente publique, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Canal et Douane, Deuxième District, le VENDREDI 30 de janvier 1863, à midi, à l'adjudication de la propriété dont la désignation suit, savoir :

Un terrain et améliorations situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bertrand, Poydras, Poeyfarre et Perdido. Le dit terrain ayant une façade de trente-deux pieds ... sur la rue Perdido ... de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

Approprié au défendeur Askew, et saisi dans cette affaire.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication. JAMES E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
23 décembre 6, 13, 23, 30

Succession de feu Gavino Ledda

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No ....—En vertu d'un ordre de vente rendu le 30 décembre 1862 et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 24 de janvier 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, Deuxième District, à l'adjudication de la propriété ci-après désignée appartenant à la dite succession, savoir :

1o—SIX TERRAINS situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jersey, Laurel, Josephine et St-... désignés par les Nos ... et ... d'après un plan dressé par C. A. Hedin, arpenteur le 6 d'octobre 1856 ... pieds de face à la rue ... pieds de profondeur.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Acquis par le défunt de Robert Muller, par acte au rapport de J. F. Coffey, notaire public en cette ville, le ... avril 1856.

Un autre, mesure suivant plan déposé ... Amédée Ducatel notaire public en cette ville ... pieds de face à la rue Josephine sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Acquis par le défunt de Adèle Dejean ... au rapport dudit notaire Ducatel, en date du 22 juin 1859.

DEUX AUTRES TERRAINS désignés, par les Nos Vingt-trois et Trente-quatre, suivant plan de G. L. Zimpel, arpenteur, le 25 d'avril 1830, déposé ... Wm Christy, notaire public ... pieds de face à la rue Josephine ... profondeur ... trois pieds de face à la rue Josephine ... Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Acquis par le défunt d'Anne Pane Mathews, épouse de Wm F. Chase de Pensacola, Etat de la Floride, par acte au rapport de Daniel I. Ricardo, notaire public, en date du 1er juin 1859.

Et deux autres terrains mesurant chacun 30 pieds de face à la rue de Jersey sur 130 pieds de profondeur, et pieds ... pouces de largeur dans le fond.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les deux terrains décrits en dernier lieu ont été achetés par la Dame Gavino Ledda d'Antoine Carrière, par un acte au rapport d'Amédée Ducatel, notaire public ... Les bâtisses et améliorations consistent en une belle maison de résidence, dépendances et appartenances. Le plan est maintenant exposé à la Bourse.

2o. TROIS TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos Trois, Quatre et Cinq de l'îlet No Trois, lequel îlet est borné par les rues de la Nouvelle Levée, St Jacques, Tchoupitoulas et la Place du Marché, suivant croquis annexé à l'acte d'achat, mesurant chacun 22 pieds 6 pouces 7 1/2 lignes de face à la rue de la Nouvelle Levée sur une profondeur de 100 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Le No Cinq formant l'angle des rues de la Nouvelle Levée et St Jacques. Ces terrains font partie des terrains Nos Un et Deux acquis de Laurent Millaudon par acte au rapport de H. B. Cenas, notaire public, en date du 15 de juillet 1845.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Acquis par le défunt de Charles Taylour et fils, de Liverpool, Angleterre, par acte au rapport de Edward Barnett, notaire, en date du 18 décembre 1850.

3o. UN TERRAIN situé dans la ville de Jefferson, paroisse de même nom, dans l'îlet borné par l'Avenue Napoléon, les rues Water, Berlin et la Levée, désigné par le No Trois, d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, daté du 31 mars 1856, le dit terrain mesure, mesure américaine, vingt pieds cinq pouces et deux lignes de profondeur ... cent vingt cinq pieds de profondeur à la ligne ... fond. Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Acquis par le défunt de Dlle Therèse Jacobs, par acte au rapport de E. Bouny, notaire public en cette ville en date du 21 octobre 1856.

4o. UN TERRAIN situé dans la ville de Jefferson, paroisse de même nom, dans l'îlet borné par les rues Water, de la Levée et Berlin, et l'Avenue Napoléon. Ledit terrain est désigné par le No vingt Quatre, d'après un plan ... 83 terrains situés au faubourg Freeport, dressé par A. S. Phelps et déposé en l'étude de L. E. Bouny, ci-devant notaire public. Ledit terrain forme l'angle de la rue de la Levée et de l'Avenue Napoléon et mesure cent vingt pieds de face à la Levée sur une profondeur de cent vingt pieds et face à l'Avenue Napoléon, borné d'un côté par le No 23 et dans le fond par le No Un, mesure américaine.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Acquis par le défunt de John T. Michel, par acte au rapport de E. Commagère, recorder de paroisse, en date du 12 d'octobre 1860

5o. VINGT-UN TERRAINS situés en la ville de Jefferson, paroisse de même nom, dans l'îlet borné par l'Avenue Napoléon, les rues Water, Berlin et de la Levée, et désignés par les Nos Un, Deux et de Quatre à Vingt-Trois inclusivement, d'après le plan de L. H. Pilié, voyer, daté du 31 mars 1856 et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire public.

Acquis par le défunt de la ville de la Nlle-Orléans, par acte au rapport de E. Bouny, notaire public, en date du 11 de mai 1858. Le plan de cette propriété est maintenant exposé à la Bourse.

6o. UNE CERTAINE PORTION DE TERRE située dans la ville de Lewisburg, paroisse de St. Tammany en ... mesurant un demi arpent de face ... sur la Levée ... pieds de profondeur ... plan de L. Surgi, arpenteur, daté du 27 ... au rapport de ... Lacoste, notaire public.

UNE CERTAINE PORTION DE TERRE située immédiatement derrière et contiguë à la portion de terre décrite en dernier lieu et ... dans le fond ... la propriété de ... Burlingame et une portion de ... Lopal ...

La dite propriété est ... ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages, y compris les ... la maison, la ... et autres ... quelques descriptions qu'elle ...

Acquis par le défunt de Dame Aline Ramorry épouse d'Edouard Roger, par acte au rapport de M. G. Goltz, notaire public, en date du 22 de juillet 1859.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
JAS. E. DUNHAM,
29 déc—jan. 7, 15, 21, 24 Shérif de la paroisse d'Orléans